

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

du Commerce, de la Finance, de l'Industrie,
de la Propriété foncière et des Assurances.Bureau : No 30, rue Saint-Jacques,
Montréal.Abonnements : Montréal, un an \$2.00
Canada et États-Unis 1.50
France fr. 12.50Publié par
La Société de publication commerciale,
MONTIER & HELBIGER, gérants.

MONTRÉAL, 7 OCTOBRE 1887

RELATIONS COMMERCIALES
ENTRE LA FRANCE ET LE CANADA

Nous avons publié, dans notre dernier numéro, l'intéressante lettre adressée par MM. Bossière frères, à la Chambre de Commerce du district de Montréal.

Pour nous rendre compte des progrès déjà réalisés par la ligne française, nous avons fait une étude rapide du mouvement des échanges entre la France et le Canada, pendant ces dernières années.

Ces échanges étaient des plus faibles, et chaque année nous ne recevions dans notre port que deux ou trois petits voiliers venant directement d'un port français. C'est ainsi que "le Carla," et le "Lake Simcoe," de 300 à 500 tonnes, nous arrivaient au printemps de Bordeaux et des Charentes.

Depuis 1883 un vapeur faisant escale à Bordeaux y prenait, au printemps, un chargement de deux à trois cents tonnes de vin.

A l'exception de ces vins le commerce en général n'avait aucune communication directe dont il put profiter.

Vers 1881, la Compagnie postale française de l'Atlantique tenta un essai avec les vapeurs "Ville de Caraïbe," "Ville de Para," "Comte d'Eu," "Tancarville."

Cette Compagnie très sérieusement montée au point de vue des finances dut suspendre son service au bout de quelques mois, malgré une double subvention des gouvernements Canadien et Brésilien. Le manque de trafic en fut la cause et elle n'eut pas le courage de supporter des sacrifices suffisants pour attendre des temps meilleurs.

Et pourtant le taux des frets d'alors était autrement avantageux qu'il ne l'est actuellement.

En 1883, une Société financière tenta de créer une Compagnie au capital de 12,000,000 de francs avec un conseil d'administration composé par moitié de Français et de Canadiens.

Avant même d'avoir vécu, cette Compagnie fut liquidée sur le refus du gouvernement canadien de porter à dix ans la durée de la subvention promise pour cinq ans.

Enfin, en 1885, une Compagnie anglaise sous le titre de Compagnie Franco-Canadienne, s'étant formée pour faire un service de Londres et le Havre sur le Canada et vice versa.

Cette Compagnie possédant le "Diamant" et l'"Uganda," naviguait sous pavillon anglais. Malheureusement ses éléments de constitution n'étaient pas sérieux. Les vapeurs durent être vendus et ce nouvel essai resta encore stérile.

En présence de tous ces échecs, la ligne Bossière a commencé très modestement et peut espérer que les sacrifices de la première année seront compensés par les résultats de l'avenir.

Les résultats obtenus bien qu'écartés d'être suffisants pour payer, sont néanmoins supérieurs à ceux que l'on pouvait espérer au début. La quantité de fret venant du Havre n'a jamais cessé d'être plus grande à chaque départ et les sorties de France sont des aujourd'hui environ neuf fois plus considérables qu'au premier départ.

La ligne française peut être fière de ces premiers résultats, surtout si elle compare ses manifestes avec ceux des lignes directes que nous avons citées et qui ne se sont jamais élevés au dixième des manifestes de la ligne Bossière.

L'hiver se passera d'une façon encore bien pénible, mais l'été prochain, à partir de mai, MM. Bossière ont, dit-on, l'intention de mettre en service, trois nouveaux vapeurs de marches supérieure et plus spacieux.

Des demandes nombreuses de passages ont été faites et ont dû être refusées faute d'aménagements. L'an prochain, la ligne française sera à même de les satisfaire et se prépare pour avoir en 1889 un grand vapeur spécial pour les passagers, pouvant amener à l'Exposition de Paris les nombreux Canadiens désireux d'y aller.

Il ne faut pas critiquer outre mesure les modestes débuts de notre ligne directe avec la France. Toute entreprise plus largement montée aurait échoué là où MM. Bossière ont résisté, et ce début nous permet d'espérer qu'en peu de temps le service direct entre les deux pays ne laissera rien à désirer.

Il est des sources de trafic qui serviront à développer et à maintenir la ligne, inconnues du public. Ainsi nous lisons dans un journal du Havre que la ligne Bossière avait reçu des offres pour transporter à chacun de ses voyages, des chargements variant de 50 à 200 tonnes, en destination de la Sibirie. Cette combinaison dépend des arrangements à faire avec le Pacifique et sa ligne de steamers allant au Japon. Ce journal signalait également le fait que sous peu, les saumons de la Colombie anglaise, en destination de la France, seraient importés directement par la ligne française, au lieu de venir, comme maintenant, *via* San Francisco.

La question de l'importation des étalons français, Percherons et Boulonnais, en destination des États-Unis, par Québec et Montréal est également à l'étude, et devra donner à notre ligne Franco-canadienne un revenu important.

On voit donc que l'avenir s'annonce bien pour cette ligne, qu'elle est dès maintenant sortie de la période difficile, et que nos commerçants et industriels, sûrs maintenant d'avoir des relations suivies avec la France, feraient bien d'étudier sérieusement et d'une manière pratique, les chances d'écoulement que ce marché de 40,000,000 de consommateurs peut nous offrir.

LE BLÉ

La dernière circulaire de la "London Corn List Trade" estime le surplus des quantités de blé au-dessus des besoins prévus des pays importateurs à 750,000 quarters soit 6,000,000 de minots.

Les échecs successifs des spécu-

lateurs à la hausse, aux États-Unis, comme en Europe, proviennent de ce que l'on a déjà escompté l'influence que ce surplus peut avoir sur les prix.

Néanmoins l'impression générale est que les prix actuels sont à peu près les plus bas que nous verrons cette année.

Le rendement des récoltes a été quelque peu exagéré et nous sommes loin de l'abondance des récoltes de 1882-83 et de 1884-85; de plus les stocks sont généralement moins considérables, et les récoltes de pomme de terre qui ont une influence si considérable sur les cours du blé sont presque partout en déficit.

En somme quoique les prix seront bas, ils ne tomberont pas au niveau que les baissiers espèrent atteindre, et les dernières fluctuations des principaux marchés, sont faites pour donner quelque espérance aux cultivateurs.

LA BANQUE NATIONALE

On a annoncé que les directeurs de la Banque Nationale, à Québec, avaient décidé de passer le dividende semi-annuel qui devient dû le 12 novembre. Cette nouvelle a été suivie et expliquée par une autre d'après laquelle le bureau de direction convoquerait à bref délai une assemblée extraordinaire des actionnaires pour prendre une décision sur la question d'une réduction de 25 p. cent sur le capital.

Ces deux nouvelles ont été accueillies sur notre place avec satisfaction; on sait que la banque a, il y a quelques années, subi des pertes qui ont gêné considérablement ses affaires dans le temps. Elle a pu résister au coup, elle s'est relevée assez rapidement au moyen d'une grande prudence et de sacrifices acceptés par les actionnaires avec bonne grâce. Ces derniers ont été assez longtemps sans recevoir de dividendes; l'année dernière, ils ont reçu 1 p. cent. Les actions de la banque sont cotées 63 vendeurs, et on ne pourrait trouver acheteurs qu'à 50.

N'est-il pas, par conséquent dans l'intérêt même des actionnaires, de déliquider du même coup tout le passé en passant la plume sur tout actif immobilisé, et de diminuer le capital de ce qu'il faudra pour établir la situation sur une base solide?

Ne serait-il pas mieux pour les actionnaires que le pair des actions soit réduit, disons à \$50, et qu'elles soient cotées à prime, et qu'ils puissent toucher des dividendes?

La réduction du capital n'est qu'une affaire de comptabilité; les fonds de la banque n'en sont pas diminués d'un sou, sa capacité de gagner des profits aux actionnaires reste absolument la même.

Il n'y a pas de différence, au fond, entre une action au pair de \$100, qu'on ne peut vendre que \$50 et qui rapporte 4 p. cent et une action de \$50, qui rapporte 8 p. cent. Cependant nous croyons cette dernière plus avantageuse, et nous ne serions pas surpris de voir les actions de la Banque Nationale se relever au dessus après la réduction du capital, comme cela est arrivé pour la banque du Peuple et une foule d'autres banques.

HAUSSE DU CHARBON

Les prix du charbon sont restés stationnaires à Montréal, mais nous devons nous attendre à une hausse immédiate, et nous avons tout lieu de croire que cette hausse se manifestera la semaine prochaine.

Notre opinion est basée sur la position des marchés des États-Unis.

La "Reading Coal & Iron Co," a haussé ses prix depuis le 1er octobre, et la tonne prise à la mine est cotée \$3.00 au lieu de \$2.70.

Il est probable que la "Pennsylvania Railroad Co," et les mines du district Lehigh, feront de même, afin de terminer leurs difficultés avec leurs ouvriers. Le marché est très ferme aux États-Unis, la production quoique en excès sur celle des années précédentes est absorbée par la demande, tant pour l'industrie que pour la consommation des particuliers. La demande est telle, et les stocks si bas, que les compagnies américaines ne veulent plus passer de contrats pour livraison octobre et qu'une d'elles a été obligée de prendre sur ses réserves à New-York, pour remplir un contrat à Boston. Nous cotons à Montréal pour l'antracite; Egg \$5.75, Stove et Chestnut \$6.25.

Cette hausse sera suivie de hausses successives, car une dépêche reçue ce matin, nous informe que les compagnies élèveront encore leurs prix à la mine, le 15 octobre, et qu'une autre hausse aura probablement lieu le 1er novembre.

La hausse prévue sera d'environ 25 c. par tonne.

En charbon mou, les stocks sur place sont très bas, et cette circonstance jointe à la hausse de l'antracite occasionnera également selon toute probabilité une hausse de 25 c. par tonne sur ces sortes.

Nous cotons à Montréal: Grate \$6.00, Steam coal \$5.50.

L'ASSURANCE A RÉPARTITION

L'assurance sur la vie, telle qu'elle est pratiquée par les compagnies à primes fixes, repose sur un calcul donné par les résultantes de deux quantités connues: la probabilité de longévité et la moyenne de la mortalité. Les statistiques ont établi que, arrivé à tel âge, une personne bien constituée vit encore en moyenne tant d'années; c'est-à-dire que sur 100 personnes, âgées, disons de 30 ans, les unes mourront plus tôt, et les autres plus tard, mais la moyenne de survie sera environ 34 ans. Voilà la base du calcul des primes: trouver quelle somme versée pendant 30 ans, et placée à intérêt, produira un montant suffisant pour payer à chacune de ces 100 personnes la somme de \$1,000. La solution de ce problème donne un chiffre auquel on ajoute une somme nécessaire pour couvrir les frais d'administration, etc.; somme d'autant plus réduite que l'administration est plus énor-

Dans la pratique, on est parvenu à calculer en outre, la moyenne des personnes qui, après avoir payé leurs primes pendant quelque temps, laissent périmer leur police, et abandonnent ainsi à la Compagnie une partie des primes versées. Ce nouveau calcul a permis de réduire les primes d'autant. De sorte que, aujourd'hui, les primes payées sont notablement au-des-